



POST TENEBRAS LUX

## ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'un nouveau chemin sur la commune  
de Thônex

du 22 juin 1971

## LE CONSEIL D'ÉTAT

vu le préavis favorable des Archives d'Etat du  
11 juin 1971;

vu la délibération de la commune de Thônex du  
26 mars 1971;

vu les dispositions du règlement sur la désignation  
des artères du 2 avril 1968,

## ARRETE :

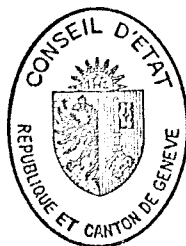
Il est donné le nom de :

Chemin de la Béraille (appellation tirée d'un lieu-dit de la  
région) au chemin allant de la route de Villette no 101 au  
carrefour formé par le chemin de Fossard et de la route  
de Sous-Moulin

Cette nouvelle dénomination entrera en vigueur le  
1er août 1971.

Communiqué à :

Travaux	7 ex.
Archives	1 ex.
Sautier	3 ex.



Certifié conforme,  
Le chancelier d'Etat: